



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 15
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et le lundi vingt-neuf novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
22/11/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Gaëlle POUSTOMIS ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
22/11/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Hélène POLDERVAART représentée par Mme Aline COUTAREL et Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absent : Mme Marie-Line CLUZEL.

Monsieur Jean MARTINEZ a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-83 : Demande de servitude parcelle chemin de Rigou

Monsieur le Maire expose que l'indivision BOYER a pour projet de vendre les parcelles AZ 203,204, 205 et 207.

Il explique que des réseaux souterrains passent sous la parcelle AZ n°205, de ce fait il conviendrait de demander à l'acquéreur de laisser une servitude à la Commune afin de pouvoir intervenir sur les réseaux en cas de besoins.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, :

- ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire ;
- DIT que les frais relatifs à cette création de servitude seront à la charge de la Commune ;
- MANDATE Monsieur le Maire afin de négocier avec l'acquéreur de la parcelle AZ n°205 de laisser une servitude au profit de la Commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

